

FICHE DE POSTE
Adulte Relais Médiateur Santé (ARMS)

Grade adjoint administratif - CONTRAT DE PROJET 36 MOIS

CONDITIONS D'ELIGIBILITE AU POSTE D'ARMS

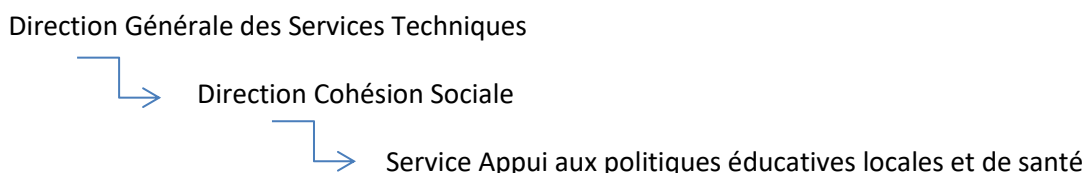
- Avoir au moins 26 ans
- Résider dans un [quartier prioritaire](#)
- Être sans emploi ou bénéficier d'un [CUI-CAE](#)

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformations urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire.

Ainsi un des chantiers prioritaires est d'investir le champ de la santé avec la mise en place du Contrat Local de Santé en 2019 et de l'Atelier Santé Ville en 2020.

Afin de répondre aux attentes des communes en matière de santé et de participer à l'animation d'une dynamique autour de la participation des habitants, il est proposé de créer spécifiquement l'emploi d'adulte médiateur relais qui contribuera sur le territoire à lutter contre les inégalités sociales de santé en favorisant l'autonomie des personnes les plus fragilisées et les plus éloignées du système de santé dans leur retour vers les dispositifs sociaux et sanitaires de droit commun. Il informera, orientera et accompagnera les personnes vers les professionnels de santé afin de faciliter l'accès aux soins et aux droits. Il assurera une fonction d'observation et de veille sur le territoire des problèmes de santé ou des dysfonctionnements repérés

PLACE DANS L'ORGANISATION



Fonction d'encadrement : NON

MISSIONS

Accueillir, écouter, informer et orienter les publics sur les dispositifs d'accès aux droits et aux soins

- Assurer des permanences au sein des quartiers situés en géographie prioritaire (centres sociaux, maisons de quartiers..)
- Faciliter la compréhension, l'accès aux droits et aux soins pour les personnes éloignées du système de santé
- Savoir écouter le public-cerner leurs difficultés, évaluer leurs besoins
- Orienter le public vers les structures du territoire en fonction des problématiques recensées en partenariat avec les professionnels sociaux et médicaux
- Informer et sensibiliser les habitants sur les comportements à risques

Accompagner les publics dans leurs démarches relatives à l'accès aux droits et aux soins

- Faire accéder le public aux dispositifs de droit commun par l'ouverture de la sécurité sociale notamment
- Accompagner le public vers les structures spécialisée, travailler en partenariat avec les structures et professionnels locaux – animation de réunions

Développer des actions de prévention promotion de la santé auprès des habitants, en lien avec les dispositifs existant (atelier santé ville-contrat local de santé)

- Elaborer un programme d'actions en adéquation avec les problématiques recensées
- Mobiliser les publics pour leur participation aux ateliers
- Soutenir les habitants dans leurs actions au titre de la promotion de la santé
- Participer aux temps forts du territoire

Assurer une fonction de veille et d'observation à l'échelle du territoire

- Evaluer les besoins et problématiques du public
- Concevoir un outil de recueil des besoins
- Faire remonter les besoins aux instances

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Connaissance des institutions liées au domaine d'intervention
- Intérêt marqué pour le domaine de la santé sociale
- Animation de réunions, aller à la rencontre des habitants
- Animation d'actions de prévention promotion de la santé
- Maîtrise des outils informatiques
- Autonomie dans le travail

QUALITES REQUISES

- Qualités rédactionnelles et relationnelles
 - Capacité à animer des temps collectifs
 - Rigueur et discrétion professionnelle
 - Capacité d'initiative et force de propositions
 - Sens du travail coopératif et d'équipe
 - Sens du service public
 - Permis B indispensable
-
- Disponibilité- horaires parfois en soirée ou le week-end
 - Formation obligatoire

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : rue Cordonnier 62300 LENS

Horaires : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2022 s y référant.